

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2022/05/04/2022041187/justel>

Dossier numéro : 2022-05-04/04

Titre

4 MAI 2022. - Arrêté ministériel modifiant l'arrêté ministériel du 23 février 2005 relatif au rapportage des données de prélèvement par les gestionnaires des réseaux de gaz naturel et d'électricité, et des données de production par les exploitants des installations d'énergie renouvelable à production thermique, des installations de cogénération et d'autoproduction. (TRADUCTION)

Source : AUTORITE FLAMANDE

Publication : Moniteur belge du 15-07-2022 page : 56510

Entrée en vigueur : 25-07-2022

Table des matières

Art. M

Texte

Article M. (NOTE : pas de version française, voir version néerlandaise)